

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT

AIN

Nombre de conseillers

- En exercice : 15
- Présents : 15
- Votants : 15
- Absents : 00
- Exclus : 00

**Objet : Encaissement
fermages**

N° : 2021-58

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **BOURG-SAINT-CHRISTOPHE**

Séance du 07 décembre deux mil vingt-deux

Date de convocation : 01 décembre 2022

Date d'affichage : 01 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 07 décembre à 20h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit de la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard PERRET, Maire.

Etaient présents : Bernard PERRET, Anne-Marie CHABERT, Daniel CHEVALLIER, Solange DEGLI ANTONI, Françoise DA SILVA, Tony DAVOINE, Séverine DURAND, Patrice FREY, Mickaël GUÉRIN, Estelle JANIN, Marc JANODY, Estelle MOREAU, Florence PELARDY, Camille PESTEL, Séverine PIOT

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Néant

Absent excusé : Néant

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Marc JANODY

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que les parcelles ZB 9 et ZE 41 situées sur le territoire de la commune de Bourg Saint Christophe sont louées à titre précaire.

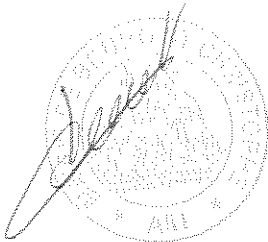
A ce titre pour l'année 2022, il est envisagé de demander une location annuelle de 155.27 euros à M. RAMEL Maxime pour la location de la parcelle ZB 9 et 80.15 euros à M. BERNIN Daniel pour la location de la parcelle ZE 41.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DONNE son accord
- AUTORISE le maire à effectuer les démarches

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,
Bernard PERRET



Accusé de réception en préfecture
001-210100541-20221207-dellb202258-DE
Date de réception préfecture : 15/12/2022

*et publication
sur le site de
la commune
le : 16/12/2022*